

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 13 février 2019

Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan 75014 Paris

Présents :

Marc de Basquiat, Marie-Hélène Bonjean, Christian Bouvard, Denis Consigny, Laudine Grapperon, François Legendre, Frédéric de Maneville, Jean-Noël Marzo, Télémaque Masson, Nils Öhlund, François-Xavier Oliveau, Léon Régent

Absents excusés :

Eric Boespflug, Patrick David, David Djaïz, Jean-Luc Fabre, Laurent Guyot-Sionnest, Bernard Héron, Michel Kormann, Pierre Lavagne, Pierre-Louis Marec, Marie Meyruey, Philippe Parment, Catherine de Planard, Christian Rémy, Isabelle Thomas-Chiffaudel, Blandine de Villemeur

Assemblée générale ordinaire de l'association

La rencontre mensuelle est précédée de 17h30 à 18h30 de l'AG annuelle de notre association, au cours de laquelle les rapports moral et financier 2018, ainsi que les orientations 2019, sont validés. Trois nouveaux administrateurs sont nommés et les membres du Bureau sont confirmés.

Intervention de François-Xavier Oliveau

La réunion se poursuit par la discussion de deux propositions de François-Xavier Oliveau, vice-président de l'association : le « dividende monétaire » et le « régime socle ».

Ces deux sujets ne sont pas des revenus d'existence stricto sensu, car ils ne répondent pas à toutes les conditions posées pour être ainsi qualifiés. Mais dans les deux cas, ce peut être une manière indirecte de progresser concrètement vers cette cible.

1 – Proposition d'un « dividende monétaire »

Il s'agit d'un outil de politique monétaire. Il ne permet pas d'en vivre car il est de montant faible et variable, en ayant néanmoins une logique d'universalité.

Les prix baissent « naturellement »

Le premier à l'avoir remarqué est David Hume qui, en 1752, indiquait que « *si la quantité de monnaie n'augmente pas dans la Nation, chaque chose doit être moins onéreuse autour de l'industrie et du raffinement que dans les époques rudes et incultes* ». Au Moyen Age et pendant de nombreux siècles, les prix restaient stables. Avec le début du progrès technique lié à la révolution industrielle et à l'industrie, les prix ont eu tendance à baisser. Ceci s'est vérifié entre 1800 et 1900 aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Pendant les périodes de guerre, les prix montent car les biens sont détruits ou ne sont pas produits ; ils se raréfient, donc se renchérissent.

Adam Smith indique que pour étudier l'évolution des prix sur très longue période, il faut prendre la quantité de travail comme étalon de chaque chose. Exemple : le prix du litre d'essence représente actuellement 12 minutes de travail, sur la base du SMIC. D'autres biens se prêtent davantage à l'analyse de longue période, tels que le prix du kilo de blé exprimé en quantité de travail. Jean Fourastié l'a fait sur une période de trois siècles et constatait une baisse d'un rapport de 400 sur cette période. Jusqu'à 1820, la chute était de 1% par an pour le blé, puis à partir de la première guerre mondiale, la chute était de 4 % par an (division par 60 sur cent ans). A ce jour il faut moins d'une minute de travail pour produire un kilo de blé. Sous Louis XV, il fallait entre 200 et 500 minutes, estimées sur la base de la rémunération minimale de l'époque.

Le prix d'une balle de tennis actualisé en partant de 1910 serait 52 fois plus élevé que le prix constaté pour cette même balle en 2010. Pour le kilo de viande, on serait à 92 euros, pour un camembert à 38 euros, pour un kilomètre en train à 138 euros.

En revanche, certains prix sont proches de ceux actuels. La coupe de cheveux homme reste à 13 euros en moyenne, car le prix est directement lié à celui de l'heure de travail humain. La mécanisation est presque impossible. Seule l'apparition de services complémentaires tels que le shampooing justifie une hausse.

Fourastié estimait dans son livre « *Pourquoi les prix baissent* », publié en 1984, que les fluctuations dues à d'autres causes (rente, profit) étaient mineures au regard de l'impact du progrès technique. Quelques biens sont affectés par la rareté et voient leurs prix augmenter, tels que le pétrole et les matières premières, mais cette évolution est mineure au regard du PIB mondial (6 %). En 1970, le baril de pétrole était à 2 dollars, il est à 70 aujourd'hui. A l'époque le litre d'essence était à 1,10 F et le SMIC à 3,50 F. A l'époque, il fallait donc travailler 20 minutes pour l'acheter, contre 10 minutes aujourd'hui. De plus, le progrès technique fait que ce litre d'essence nous permet d'aller plus loin aujourd'hui (multiplication par 4). Cette baisse s'observe malgré la raréfaction et la hausse des taxes.

Le moteur de l'économie est donc en fait la baisse des prix, elle-même liée à la hausse de la productivité du travail, comme le disait Schumpeter. La baisse des prix de certains produits et services s'accélère dans la période récente, par exemple dans le secteur informatique. Les salaires sont aussi un prix et sont sous pression.

Pourquoi le ressenti des consommateurs est-il différent ?

En 1563, la Cour des Comptes est la première en France à s'alerter de la hausse des prix. Ces derniers avaient effectivement monté de manière importante entre 1540 et 1640,

sous l'effet de la création monétaire issue de la conquête du Nouveau Monde, qui n'avait pas comme contrepartie la création de valeur sous forme de nouveaux biens.

La création de monnaie et son écart avec le PIB est toujours à l'origine de l'inflation, ajusté de la vitesse de circulation de la monnaie. Cette règle est observée depuis des siècles, et également dans la période récente. En devenant plus abondante que les biens qu'elle sert à acheter, la monnaie perd de sa valeur et les prix des biens réels augmentent. La hausse des prix de l'immobilier et des loyers est ainsi essentiellement liée à la création monétaire massive de ces dernières années (l'abondance du crédit immobilier, son bas coût et l'extension des durées de prêt induisent la hausse des prix).

La création monétaire

La monnaie est créée par un processus d'endettement des agents auprès des banques, puis détruite lors du remboursement du principal, la création de valeur pour la banque étant limitée aux intérêts. Les banques ont certes besoin de fonds propres pour faire face aux défaillances éventuelles de leurs prêteurs. Les contraintes pesant sur les établissements bancaires sont limitées (1 % des actifs prêtés en réserves obligatoires auprès de la BCE et environ 10% en capitaux propres). Les banques peuvent donc continuer à prêter.

L'environnement monétaire mondial est celui de taux bas prolongés. Les banques centrales de différentes zones se sont lancées depuis plusieurs années dans ce qu'on appelle un « ajustement quantitatif » ou « quantitative easing ». Ceci consiste pour les banques centrales à racheter massivement des obligations d'Etats, ce qui a pour effet d'accroître la pression à la baisse sur les taux d'intérêt, les banques prenant alors moins de marge sur leurs prêts.

La politique de Banque centrale européenne (BCE) a pour effet la création – nette de dette – d'environ 550 milliards d'euros par an dans la zone euro (autour de 120 milliards pour la France).

Malgré ces actions la régulation de l'inflation est défailante : l'inflation est comprise entre 1 % et 2 % depuis de nombreuses années, alors que la cible est à 2 %. Selon François-Xavier Oliveau, les banques centrales n'appréhendent pas bien la déflation technologique, qui est un phénomène permanent. Y répondre avec de l'émission de monnaie remboursable – donc temporaire – n'a pas de sens. Cela ne peut qu'aboutir à une hausse continue de la dette, explosive car tendant vers l'infini. C'est exactement ce que nous voyons aujourd'hui, et le phénomène n'a aucune chance de s'inverser tant qu'on continuera à créer toute la monnaie par la dette.

Certains proposent l'option d'un arrêt de la création monétaire (Hayek, von Mises, Salin) ou un retour à l'étalon-or qui serait équivalent (Daniel). L'option est parfaitement valide théoriquement, mais elle nous ferait vivre dans un monde en déflation permanente, y compris pour les salaires. L'idée n'est donc pas applicable sur les plans politique et social.

La monnaie émise sous forme de dette souffre de trois défauts : elle est distante, concentrée et temporaire

Elle est distante, car éloignée de la consommation des agents économiques. Elle est également concentrée sur un faible nombre d'emprunteurs ayant déjà des biens en garantie, ce qui a pour effet d'accroître les inégalités de patrimoine. Elle est temporaire, puisqu'elle est émise sous forme de dette destinée à être remboursée.

Ceci a plusieurs conséquences négatives : hausse relative de la valeur des actifs immobiliers et des actions, instabilité économique, baisse du pouvoir d'achat de la classe moyenne n'ayant pas de patrimoine, accès au patrimoine de plus en plus difficile pour les classes moyennes et populaires. La politique monétaire est en grande partie responsable de la crise des classes moyennes, dont le pouvoir d'achat évolue peu depuis dix ans, et qui s'exprime désormais au plan politique partout dans le monde par le rejet du libéralisme, le retour de propositions protectionnistes et l'accès au pouvoir de partis populistes, portés par un sentiment de déclassement issu à la fois de la pression à la baisse des salaires et à la hausse des actifs mobiliers et immobiliers.

Le lien entre création monétaire et baisse des prix liée au progrès technologique n'est pas encore suffisamment bien compris. Aussi les responsables politiques n'ont-ils pas pu appréhender convenablement le sujet jusque-là.

La solution : créer une monnaie proche, répartie et permanente

La BCE, pilote de l'équilibre monétaire pour la zone Euro, aurait une cible d'inflation décidée en accord avec les gouvernements. Elle émettrait alors tous les mois le montant de monnaie nécessaire pour piloter l'atteinte de sa cible d'inflation, qu'elle distribuerait aux ménages avec un montant égal pour chaque personne.

L'état définirait les bénéficiaires de cette somme, d'un montant variant chaque mois en fonction de l'inflation constatée. Le Parlement fixerait la cible d'inflation et négocierait les taux d'intérêt, car c'est un choix politique. Le montant mensuel injecté serait variable selon les pays, suivant deux séries de critères :

- La taille de l'économie, son fonctionnement et sa richesse : plus un pays est riche, avec une économie concurrentielle créant de la valeur, plus la création de monnaie sera nécessaire, donc le dividende monétaire élevé.
- Le montant des déficits budgétaires de chaque pays : si on injecte de la monnaie par le budget, on a moins besoin d'injecter par la monnaie. Réciproquement plus on est vertueux budgétairement, plus le dividende monétaire pourra être élevé.

Ce dividende monétaire présente un ensemble d'avantages :

- Il incite à une bonne gestion de l'Etat.
- Il permet d'aligner des politiques libérales et concurrentielles de l'UE avec les intérêts des citoyens.
- L'inflation et les taux d'intérêt sont plus facilement prévisibles.
- Le retour à des taux d'intérêt réels durablement positifs est un facteur de bonne gestion, permettant une rémunération minimale du capital.

- Il soutient la demande des consommateurs.
- Il contribue à la stabilité des marchés.
- Il diminue le pouvoir discrétionnaire des banques centrales.
- Il réalise de fait une redistribution légère et indolore, sans hausse d'impôts.

Pour la France, François-Xavier Oliveau estime que le montant du dividende monétaire évoluerait entre 50 et 100 euros par mois et par personne. Il augmenterait mécaniquement si l'Etat réduisait son déficit budgétaire.

Questions / réponses / précisions

- On choisit les ménages plutôt que les entreprises, compte tenu du nécessaire arbitrage démocratique requis par le dispositif. Si les politiques choisissent par ailleurs de favoriser les entreprises, cela aura un effet positif sur l'économie donc sur le montant du dividende monétaire.
- Le crédit fonctionne de la même manière qu'auparavant mais les taux d'intérêt retournent à des niveaux soutenables pour le système bancaire.
- Autre avantage mis en exergue : la fin de la captation des avantages de « l'ajustement quantitatif » actuel par un nombre restreint d'opérateurs.
- La variabilité du DM n'est pas rédhibitoire pour un politique car le risque de sa baisse peut être géré conjointement avec le montant des dettes et la probabilité de sa hausse est forte. Il ne faudra pas cacher qu'une baisse est possible.
- Le DM est contra-cyclique. En période de crise, il augmente car les pressions déflationnistes étant alors fortes, il est nécessaire de créer davantage de monnaie. En période de croissance économique au contraire il est plutôt orienté à la baisse, le besoin de création monétaire complémentaire à l'endettement étant plus faible.
- L'une des objections souvent présente est relative est liée au déséquilibre qui serait présent dans le bilan de la banque centrale, la mettant en perte de manière chronique avec le dividende monétaire. Face à cette objection François-Xavier Oliveau pense que le problème est essentiellement comptable et pourrait être réglé, par exemple en créant au bilan des banques centrales un goodwill en face du passif correspondant au dividende monétaire.
- Une variante du dividende monétaire consisterait à financer les investissements des gouvernements dans des domaines divers (éducation, transition écologique...). François-Xavier Oliveau n'y est pas favorable car la déflation affectant d'abord les ménages il est cohérent qu'ils perçoivent le DM. Financer les Etats reviendrait à leur accorder un chèque en blanc. Les banques centrales étant des organismes techniques, il est souhaitable de ne leur assigner qu'un seul objectif. Dans le cas contraire, elles se transformeraient en des organismes politiques, ce qui n'est pas leur rôle.
- En pratique, les Etats fourniraient une liste de citoyens à la BCE, lui permettant d'ouvrir un compte au nom de chacun d'eux au sein d'un système de monnaie numérique. Les montants du DM pourraient être basculés chaque mois sur les comptes bancaires personnels habituels, ou bien utilisés entre compte au sein même du système de monnaie numérique.

2 – Proposition d'un « régime socle »

En France, la probabilité d'être au chômage un an après la rupture de son contrat de travail est d'autant plus forte que son niveau de rémunération est faible. A partir de 1,6 SMIC, elle décroît fortement. Elle est aussi liée au niveau du diplôme et à la qualification.

D'un autre côté, on constate des déficits d'emplois dans le secteur de l'hôtellerie-café-restauration, les services aux particuliers et ceux aux entreprises. Le niveau du SMIC y est élevé par rapport au salaire médian (et a augmenté), comparativement à d'autres pays. Dans d'autres pays, l'Allemagne et le Japon, on trouve beaucoup d'emplois faiblement rémunérés et des travailleurs pauvres.

L'idée du régime socle est de permettre la création d'emploi à valeur de marché, quitte à ce qu'il soient moins rémunérés, tout en assurant un « socle » de financement complémentaire qui soit pérenne. L'objectif final est un retour au plein emploi en évitant les travailleurs pauvres.

Il s'agit, pour les seules personnes le souhaitant (système d'opt-in) et qui ont des revenus inférieurs à 1,2 SMIC, de recevoir un revenu inconditionnel de 500 € par mois. Ce revenu est intégralement cumulable avec toute activités professionnelles comme indépendant. Il peut être aussi cumulé avec un CDI particulier ayant les caractéristiques suivantes :

- Pas de réduction Fillon pour l'employeur.
- Pas de limite minimale à la rémunération (le SMIC ne s'applique pas).
- Conditions de fin d'emploi prédéterminées par avance.

Un prélèvement uniforme de 10 % additionnel est appliqué à ces revenus du travail.

Le dispositif est conçu pour que l'employeur n'ait pas d'intérêt à basculer ses salariés actuellement au SMIC vers ce régime socle. Le régime socle est destiné aux personnes en situation précaire. Il leur permet d'avoir à la fois un revenu minimum stable, une baisse drastique des démarches administratives et la possibilité d'accès à un CDI. En revanche il ne leur garantit pas que leur revenu total sera supérieur au SMIC.

Questions / réponses / précisions

- Certains participants s'interrogent sur l'intérêt du système et les populations visées, en particulier en raison de la suppression pure et simple du SMIC dans ce régime, plutôt que sa réduction. François-Xavier Oliveau répond que la population visée est celle en grande précarité qui, grâce aux 500 euros mensuels et au régime socle, pourra par exemple se loger et faire valoir qu'elle a un CDI. Chacun pourra toujours choisir de revenir au système classique lorsqu'une meilleure opportunité se présente.
- Le régime socle ne risque-t-il pas de réduire drastiquement les ressources diverses affectées à la protection sociale ? Non, selon François-Xavier Oliveau, puisque l'emploi va augmenter, qui seront chargés sans réductions Fillon. L'impact net est donc positif sur les comptes sociaux.
- N'y aurait-il pas un effet de compétition ? Certains participants considèrent qu'il vaudrait mieux fixer un SMIC régime socle.

- Le régime socle est compatible avec une assurance chômage cumulable avec un revenu, mais l'indemnité perçue est plus faible.
- François-Xavier Oliveau précise que l'employeur aurait plus intérêt à employer des personnes en CDI socle plutôt qu'en CDD de régime commun. Le régime socle devrait permettre la création d'emplois stables.

* * *

Prochaine réunion mensuelle AIRE :

Le **13 mars 2019** de 18h00 à 20h00,
nous échangerons avec **Emmanuelle BARBARA**, juriste spécialisée en droit social,
Associée Senior Partner du cabinet d'avocats August Debouzy.